

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **optionnel**

Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **OUI**

Activités sur d'autres sites : **optionnel**

Domaine d'études principal : **Langues, lettres et traductologie**

Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**

Sigle du programme: **GERM2M** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

Table des matières

[Introduction](#)

GERM2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Devenir un expert en deux langues étrangères, un universitaire et responsable capable de participer aux grands enjeux et défis d'une société contemporaine multiculturelle, tels sont les défis que l'étudiant en [Master \[120\] en langues et lettres modernes, orientation germaniques](#), se prépare à relever.

Au terme de son cursus, le diplômé du [Master \[120\] en langues et lettres modernes, orientation germaniques](#), fait preuve d'une excellente maîtrise dans les deux langues modernes étudiées, choisies parmi l'anglais, l'allemand et le néerlandais. Cette maîtrise porte sur des compétences de communication de très haut niveau caractérisées, en regard du cadre européen commun des langues, comme étant celles de « l'utilisateur expérimenté, C1 ».

Il est capable de gérer une recherche scientifique afin d'analyser et d'interpréter de manière critique des discours au niveau linguistique, littéraire et culturel.

Il est également apte à transmettre son savoir et à le mettre en Œuvre de manière concrète dans différents contextes professionnels ancrés dans l'ordre du discours, tels que l'apprentissage et l'enseignement des langues, le monde de l'édition, de la culture et de l'éducation permanente, de l'entreprise, de la communication, des nouvelles technologies ou de la recherche scientifique. Sa formation lui permet de s'adapter de manière flexible et dynamique aux nouveaux défis dans un monde du travail en évolution permanente.

Par ces qualités, le diplômé en langues et lettres modernes est donc un intellectuel humaniste, capable d'adopter une posture critique (vis-à-vis d'autrui et de soi-même) et une attitude proactive qui lui permettront de participer aux grands enjeux et défis d'une société contemporaine multiculturelle.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. En linguistique, situer, analyser et interpréter de manière rigoureuse et approfondie les productions langagières (de genres, registres et approches variés) de deux langues parmi l'anglais, l'allemand et le néerlandais d'un point de vue textuel, historique, stylistique, rhétorique et thématique.

- 1.1. anglais
- 1.2. allemand
- 1.3. néerlandais

2. Reconnaître, à l'intérieur d'au moins deux littératures des langues modernes (précitées en 1), et au sein des littératures européennes et extra-européennes, des liens de circulation, de parenté, mais aussi des dissemblances et des spécificités entre différents auteurs, Œuvres et tendances de l'histoire générale de la littérature.

- 2.1. Reconnaître des liens et des différences entre des Œuvres relevant de deux langues germaniques ;
- 2.2. Reconnaître des liens et des différences entre des Œuvres relevant de l'histoire générale de la littérature.

3. Décrire et interroger les savoirs véhiculés par la littérature envisagée comme outil d'exploration anthropologique et mode d'accès privilégié à la culture autre.

4. Comprendre les questions de théorie de la littérature et produire une lecture critique (décrire, analyser et interpréter) d'un texte en mobilisant des outils méthodologiques et conceptuels spécifiques (telles que, par exemple, la narratologie, la poétique, la dramaturgie, la sémiotique, la psychologie, la psychanalyse, ou la sociologie).

5. Décrire et analyser le statut spécifique du fait littéraire au cours de l'histoire et dans la société contemporaine, dans les différentes formes qu'il peut prendre (essai, roman, poésie, bande dessinée, cinéma, théâtre, opéra, etc.).

6. Maîtriser l'étude approfondie de deux langues modernes (précitées en 1), aux différents niveaux de l'analyse linguistique (phonétique et phonologie, lexicque et phraséologie, syntaxe, sémantique, texte et discours).

- 6.1. anglais
- 6.2. allemand
- 6.3. néerlandais

7. Analyser des productions orales et écrites dans les deux langues modernes (précitées en 1), en tenant compte de leurs variations historiques, régionales, sociales et stylistiques (variétés langagières).

- 7.1. anglais
- 7.2. allemand
- 7.3. néerlandais

8. Élaborer et mettre en place des méthodes adéquates de constitution et de traitement de corpus de données linguistiques, problématiser une question de recherche en tenant compte des relations du langage au contexte, et mener à bien des analyses linguistiques dans des cadres théoriques divers abordés lors des cours et séminaires.

- 8.1. Constituer et traiter adéquatement un corpus de données linguistiques ;
- 8.2. Constituer et traiter adéquatement un corpus de données littéraires ;
- 8.3. Problématiser une question de recherche en tenant compte du rapport du langage au contexte ;
- 8.4. Problématiser une question de recherche adaptée au corpus littéraire considéré.

9. Maîtriser à un niveau d'expertise, au moins au niveau C1 du [Cadre européen de référence pour les langues](#), les deux langues étudiées, à l'oral comme à l'écrit, sur les plans normatif et argumentatif, avec une excellence communicative en termes de formulation de la pensée, de capacité de lecture, de compréhension de différents types de textes et de rédaction.

9.1. Participer avec aisance à des communications interactives relevant de la vie sociale, professionnelle et académique ;

- 9.2. S'exprimer par écrit sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée, maîtriser le vocabulaire académique et les outils d'organisation et de cohésion du discours ainsi que des composantes du discours scientifique ;
- 9.3. Comprendre sans difficulté des présentations complexes en langues étrangères, même si elles sont exprimées dans une langue un peu déviante par rapport à la langue standard ;
- 9.4. Comprendre et analyser une grande gamme de textes longs et exigeants et de productions orales, ainsi que saisir dans le détail des significations implicites et des raisonnements scientifiques.
10. Développer un savoir et une approche réflexifs et critiques, scientifiquement fondés, à partir de l'étude de la littérature, de la langue et de la culture qui permettent de devenir un acteur de la société contemporaine, en tant qu'intellectuel humaniste, critique (envers les autres et soi-même), ouvert au dialogue entre le langage, la littérature et les autres savoirs, artistiques et scientifiques.
- 10.1. Intervenir dans différents environnements professionnels ou un spécialiste du discours et de la culture peut apporter une expertise ;
- 10.2. Contribuer à la création scientifique de savoirs sur la langue ;
- 10.3. Contribuer à la création scientifique de savoirs sur la littérature.
- 11. S'il choisit la finalité approfondie :**
- 11.1. Développer une maîtrise spécialisée des théories linguistiques et littéraires ;
- 11.2. Contribuer à la production, l'analyse critique, l'évaluation et la diffusion de connaissances nouvelles et complexes ;
- 11.3. Résoudre des problèmes en matière de recherche et/ou d'innovation ;
- 11.4. Intégrer des savoirs multiples et développer un rapport critique et créatif au savoir.
- 12. S'il choisit la finalité didactique :**
- 12.1. Intervenir en contexte scolaire, en partenariat avec différents acteurs ;
- 12.2. Enseigner en situations authentiques et variées ;
- 12.3. Exercer un regard réflexif et se projeter dans une logique de développement continu.
- 13. S'il choisit la finalité spécialisée : langues des affaires :**
- 13.1. Communiquer à l'oral avec aisance et de manière stratégique dans les langues étudiées au sein d'une entreprise ou organisation dans un contexte national et/ou international et multiculturel ;
- 13.2. S'intégrer et collaborer au sein d'une équipe dans un contexte national et/ou international et multiculturel ;
- 13.3. Comprendre et rédiger une large gamme de textes relevant du domaine économique et/ou commercial dans les langues étudiées ;
- 13.4. Commenter les réalités économiques, juridiques, sociales et politiques des pays des langues étudiées et de décrire avec précision les institutions politiques, les différents acteurs sociaux (patronat, syndicats etc.) et les grandes questions de société débattues dans les

Tronc Commun [75.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Mémoire et accompagnement (30 crédits)

○ LLMOD2190	Séminaire d'accompagnement du mémoire		[FR] [q1+q2] [] [5 Crédits] 🌐	X
○ LGERM2992	Mémoire		[FR] [q1+q2] [] [25 Crédits] 🌐	X

Liste des finalités

L'étudiant choisira une des finalités suivantes :

En 2024-25, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4ème année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir [ici](#).

- > [Finalité approfondie](#) [prog-2024-germ2m-lgerm905a]
- > [Finalité didactique](#) [prog-2024-germ2m-lgerm200d]
- > [Finalité spécialisée : langues des affaires](#) [prog-2024-germ2m-lgerm909s]

Finalité approfondie [30.0]

Cette finalité approfondit l'étude de la littérature et/ou de la linguistique des deux langues étudiées. Les cours et les séminaires portent sur des questions spéciales de linguistique ou de littérature et proposent une formation à la recherche. Vous composerez votre programme de finalité en lien avec votre mémoire.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits à choisir en fonction du projet personnel de l'étudiant :

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

o Module Langues et littératures comparées (20 crédits)

L'étudiant choisit des cours dans les domaines de spécialisation linguistique et/ou littérature parmi les cours suivants en s'assurant qu'il dispose bien des prérequis/préalables de chaque cours, en ce y compris le niveau de maîtrise de la langue. Si l'étudiant s'inscrit à un cours pour lequel il ne dispose pas de ces prérequis, aucun accommodement spécifique ne sera accordé au niveau des exigences requises pour les évaluations.

⊗ Cours de linguistique

⊗ LGERM2723	English linguistics: sociolinguistics	Sylvie De Cock	EN [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LGERM2821	English Linguistics: Varieties of English	Gaëtanelle Gilquin	EN [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LCLIG2160	Sociolinguistique	Philippe Hambye	FR [q1] [15h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly	X	X
⊗ LLMOD2801	Interdisciplinary thematic seminar in linguistics	Sylvie De Cock Barbara De Cock Marie-Aude Lefer Costantino Maeder Ferran Suner Munoz Kristol Van Goethem (coord.)	EN [q1] [30h] [10 Crédits] ⊖ 🌐 > Facilités pour suivre le cours en français	X	X

⊗ Cours de littérature

⊗ LGERM2814	Deutsche Literatur. Intermedialität : Text und Bild	Antje Büssgen	DE [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
⊗ LGERM2824	Animal narratives	Ben De Bruyn	EN [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
⊗ LROM2854	L'Italia nel mondo : percorsi letterari e culturali comparati	Silvia Mostaccio	IT [q2] [15h] [5 Crédits] △ ⊕ 🌐	X	X



Finalité didactique [30.0]

REMARQUE IMPORTANTE: en vertu de l'article 138 alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, il ne sera pas procédé à l'évaluation des stages à la session de septembre. L'étudiant est invité à tout mettre en oeuvre pour réussir les stages d'enseignement à la session de juin, sous peine de devoir recommencer son année.

En 2024-25, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4^{ème} année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

o B) Cours et séminaires disciplinaires (10 crédits)

Deux cours à choisir en fonction des langues germaniques étudiées :

⌘ LGERM2521

Didaktik DaF

Ferran Suner Munoz

DE

Finalité spécialisée : langues des affaires [30.0]

Cette finalité spécialisée développe des compétences à la communication dans l'entreprise dans deux langues germaniques (anglais, néerlandais, allemand) ainsi que la maîtrise des réalités économiques, juridiques, sociales et politiques des pays dont la langue est étudiée.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:**o Stratégies de communication orale dans l'entreprise (12 crédits)**

Quatre cours à choisir en fonction des deux langues choisies. Il convient de noter que les deux parties doivent être suivies la même année académique.

✂ LMULT2414	Mündliche Kommunikationsstrategien im Betrieb : Deutsch (Teil 1)	Manon Hermann Ann Rinder	🌐 [q1] [15h+15h] [3 Crédits] 🌐
-------------	--	-----------------------------	--------------------------------

COURS AU CHOIX [15.0]

Cours au choix [15.0]

Dans le cadre d'un projet de formation argumenté et moyennant l'accord du jury restreint, l'étudiant peut choisir d'autres cours (maximum 15 crédits) dans les programmes de master de la Faculté ou de l'Université. L'étudiant s'assurera auprès du titulaire du ou des cours choisi(s) qu'il est autorisé à le(s) suivre. Ce choix peut notamment se porter sur les cours obligatoires proposés dans l'[option en cultures et éthique numérique](#) et les cours proposés dans les [modules d'option en études de genre](#).

Remarque : Si certaines des activités présentes dans l'option "cours au choix" sont également présentes dans le tronc commun, dans la finalité approfondie ou dans une option, le recouvrement ne pourra pas excéder 6 crédits avec chacune de ces rubriques.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊙ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

⊗ Langue des affaires

Réservé aux étudiants de la finalité en langue des affaires. Stage en entreprise de minimum un mois à temps plein. Ce stage devra être effectué dans une des deux langues inscrites au programme de l'étudiant.

⊗ LGERM9004	Stage en entreprise dans une des deux langues étudiées - min. 1 mois -finalité spécialisée en langues des affaires	Sylvie De Cock (coord.)	FR [] [156h] [10 Crédits] 🌐	X	X
-------------	--	-------------------------	------------------------------	---	---

⊗ Linguistique et traitement automatique du langage

⊗ LGERM2713	Deutsche Linguistik: spezifische syntaktische und semantische Aspekte	Joachim Sabel	DE [q1] [15h] [5 Crédits] ⊙ 🌐	X	X
⊗ LGERM2815	Deutsche Linguistik : Linguistische Pragmatik	Joachim Sabel	DE [q1] [15h] [5 Crédits]		

				Bloc annuel	
				1	2
⌘ LGERM2826	Comics, adaptation and decolonization	Véronique Bragard	EN [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
⌘ LROM2515	Seminario: literatura hispanoamericana	Geneviève Fabry	ES [q2] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
⌘ LROM2791	Littérature, théâtre et sciences humaines	Pierre Piret	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⌘ LFIAL2280	Histoire du livre et de la lecture	Michel Lisse	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⌘ LTRAD2710					

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Geschichte der Ideen und der Literatur in Deutschland II

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

Qu'est-ce qu'un module complémentaire ?

C'est un ensemble d'unités d'enseignement supplémentaires (cours, travaux pratiques, séminaires, etc.) issues du premier cycle (voir liste non exhaustive ci-dessous). Le module complémentaire (maximum 60 crédits) est élaboré sur mesure par le jury et ajouté au programme du master afin d'acquérir des connaissances fondamentales pour poursuivre ensuite les 120 crédits du programme de master.

À qui s'adresse-t-il ?

- aux étudiants « passerelle »
- aux candidats admis moyennant complément de formation
- aux candidats admis sur dossier avec complément de formation

Toutes les explications sont sur [ce document](#).

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

⊗ Langues germaniques

L'étudiant choisit deux langues parmi l'allemand, l'anglais et le néerlandais.

⊗ Études allemandes

⊗ LDEU1115	Kulturlandschaften der deutschsprachigen Länder im Wandel	Grazia Berger Ferran Suner Munoz (coord.)	DE [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LGERM1313	Einführung in die deutsche Linguistik: Phonologie und Morphologie	Joachim Sabel	DE [q2] [22.5h+5h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LGERM1513	Einführung in die deutsche Linguistik: Syntax, Semantik und Pragmatik	Joachim Sabel	DE [q1] [22.5h+5h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LGERM1314	Geschichte der Ideen und der Literatur in Deutschland I	Antje Büssgen	DE [q1] [30h+7.5h] [5 Crédits] 🌐
	and II	Antje Büssgen	DE [q2] [30h+7.5h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LGERM1501			

03	Nederlands: gevorderde taalvaardigheid en taalbeheersing II	Philippe Hiligsmann	NI [q1+q2] [30h+30h] [5 Crédits] 
----	---	---------------------	--

⌘ Cours généraux

LFIAL1152	Introduction aux études littéraires	Elise8 1 1 1 IDchamb.9Tm [(Elise8 1 l2e8 173 m 367.062012 15 n 1 G [] 27.5
-----------	-------------------------------------	--

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

GERM2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > Conditions d'accès générales
- > Conditions d'accès spécifiques
- > Bacheliers universitaires
- > Bacheliers non universitaires
- > Diplômés du 2^o cycle universitaire
- > Diplômés de 2^o cycle non universitaire
- > Accès par valorisation des acquis de l'expérience
- > Accès sur dossier
- > Procédures d'admission et d'inscription

Conditions d'accès spécifiques

1^o Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle.

2^o Les candidats devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante dans les deux langues germaniques inscrites au programme de niveau **C1 en réception** (compréhension écrite et orale) et **B2 en production** écrite et orale du [Cadre européen commun de référence](#). Toutes les compétences devront avoir été évaluées et réussies (compréhension écrite et orale, production écrite et orale).

L'attestation officielle de niveau de langue doit être délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>).

Exemples de tests reconnus par le jury pour l'anglais : IELTS, TOEFL ibt, TOEIC, Cambridge English ([comment trouver un centre d'examen près de chez vous](#)).

Exemples de tests reconnus par le jury pour le néerlandais : CNaVT ou équivalent (*)

Exemples de tests reconnus par le jury pour l'allemand : TestDaF, GOETHE-ZERTIFIKAT (*)

En outre, les candidats ne disposant pas d'un diplôme d'études supérieures de la Communauté française de Belgique (ou d'un pays dans lequel le français est l'unique langue officielle) devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française au niveau B2 du [Cadre européen commun de référence](#).

Cette preuve peut être apportée par un test officiel (DELTA, TCF,...) ou une attestation de suivi de cours de langue.

(*) À défaut d'une attestation officielle délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>), une attestation de suivi de cours de langue de niveau requis dans le parcours académique antérieur de l'étudiant, attesté officiellement (diplôme, relevés de notes, attestation de l'Université) peut être acceptée. Le jury se réserve le droit de réclamer une attestation officielle délivrée par un organisme reconnu s'il le juge nécessaire.

3^o Outre les compétences langagières susmentionnées, avoir développé, dans les deux langues germaniques que l'étudiant souhaite inscrire à son programme, les compétences suivantes dans le cadre de sa formation académique antérieure :

- une **compétence linguistique** (l'étude de la grammaire et de ses composantes) ;
- une **compétence littéraire** (l'histoire de la littérature, l'analyse et l'interprétation de textes littéraires) ;
- une **compétence culturelle** au sens large (l'étude de la "civilisation" des pays où les deux langues germaniques sont parlées : données historiques et réalités contemporaines) ;
- une **compétence discursive** (argumentation et rédaction scientifique) ;

au terme d'un programme de 1er cycle comprenant au minimum les 108 crédits spécifiques suivants :

- 18 crédits de formation générale (philosophie, histoire, arts, sciences du langage, critique des sources, etc.) ;
- 50 crédits de langue, de linguistique, de littérature et de civilisation dans la première langue germanique ;
- 40 crédits de langue, de linguistique, de littérature et de civilisation dans la seconde langue germanique ;

Les 30 crédits de la

orale et écrite, des compétences en langue française d'un niveau équivalent au niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (pour plus de précisions : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/emlf-aess.html>).

Remarque générale relative au choix des langues étudiées

Le master en langues et lettres modernes, orientation germaniques, implique la poursuite de l'étude de deux langues germaniques (allemand, anglais, néerlandais) inscrites au programme de bachelier, que celles-ci aient été étudiées dans le cadre de la majeure ou dans le cadre de la mineure.

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers universitaires de l'UCLouvain			
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques (Louvain-la-Neuve)		Accès direct	L'étudiant inscrit au programme de master les deux langues étudiées en bachelier.
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques (St-Louis Bruxelles)		Accès direct	L'étudiant inscrit au programme de master les deux langues étudiées en bachelier.
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques (Louvain-la-Neuve)	S'il a suivi une des mineures suivantes : Mineure en études allemandes Mineure en études anglaises Mineure en études néerlandaises (version B)	Accès direct	L'étudiant inscrit au programme de master deux des trois langues étudiées en bachelier.
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale (Louvain-la-Neuve)	S'il a suivi une des mineures suivantes : Mineure en études allemandes Mineure en études anglaises Mineure en études néerlandaises (version B)	Accès direct	L'étudiant inscrit au programme de master les deux langues germaniques étudiées en bachelier. S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale (Louvain-la-Neuve)		Accès moyennant compléments de formation	Maximum 45 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale (St-Louis Bruxelles)		Accès moyennant compléments de formation	Maximum 45 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master
Bachelier en traduction et interprétation (St-Louis Bruxelles) Bachelier en traduction et interprétation [Filière en communication interculturelle] (St-Louis Bruxelles)	S'il a étudié deux langues germaniques (allemand, anglais, néerlandais)	Accès moyennant compléments de formation	L'étudiant inscrit au programme de master les deux langues germaniques étudiées en bachelier. De 15 à 30 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)			
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques		Accès direct	L'étudiant inscrit au programme de master les deux langues étudiées en bachelier.
Bachelier en traduction et interprétation	S'il a étudié deux langues germaniques (allemand, anglais, néerlandais)	Accès moyennant compléments de formation	L'étudiant inscrit au programme de master les deux langues germaniques étudiées en bachelier. De 15 à 30 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir

<p>Master [60] en langues et lettres modernes, orientation générale Master [120] en langues et lettres modernes, orientation générale</p>	<p>Accès moyennant compléments de formation</p>	<p>orientation germaniques peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.</p> <p>Programme établi (compléments de formation et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)</p>
<p>Masters non belges</p>	<p>Accès sur dossier</p>	<p>Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux conditions d'accès spécifiques.</p> <p>En cas d'admission, maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir Accès sur dossier).</p>

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre le diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire une demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les candidats qui ne répondent pas aux conditions d'admission susmentionnées, mais qui ont une expérience significative dûment attestée en lien avec le domaine d'études visé, peuvent introduire une demande d'admission au programme sur la base d'une procédure d'admission individualisée.

Pour plus de renseignements sur la procédure d'admission par valorisation des acquis de l'expérience (VAE) en Faculté de philosophie, arts et lettres : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/vae.html>.

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Critères de recevabilité

Le dossier du candidat sera jugé recevable s'il répond à l'ensemble des critères suivants :

- Diplôme du candidat délivré par un **établissement reconnu par le WHED**

- **Cohérence** entre le parcours académique antérieur du candidat et les prérequis du programme visé. La correspondance entre le parcours académique du candidat et le bachelier UCLouvain donnant un accès direct au master n'a pas lieu d'être parfaite, mais les compétences acquises (voir conditions d'accès spécifiques) doivent être proches ; Exemple : pour une demande d'admission à un master en langues et lettres modernes, la formation antérieure du candidat comprend des cours de langues et littératures dans les deux langues modernes
- **Notes obtenues** dans les disciplines majeures du programme (voir les conditions d'accès spécifiques) ;
- **Arguments exprimés** par le candidat dans sa lettre de motivation (projet de formation en lien avec le programme visé, pertinences des arguments, cohérence entre la demande du candidat et le programme visé, etc.). Exemple : la combinaison de langues demandée par le candidat est organisée dans le programme
- **Lettre de motivation originale**. Une lettre de motivation originale est attendue, explicitant le projet personnel de formation. Tout plagiat ou recours à l'intelligence artificielle pour la rédaction du courrier adressé au jury constitue un motif de dépréciation du dossier.
- **Expérience acquise**. Si le diplôme d'accès a été obtenu il y a plus de 5 ans, il est impératif que l'expérience acquise depuis la sortie des études soit en lien direct avec le domaine d'études du programme demandé.

Les modifications des conditions d'accès sur dossier pour 2025-2026 de la Faculté de philosophie, arts et lettres seront disponibles dans ce

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

La réussite du master à **finalité didactique** conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre d'**agrégé** de l'enseignement secondaire supérieur.

La *Réforme des Titres et Fonctions*, en vigueur au 1er septembre 2016, a pour vocation d'harmoniser les titres, fonctions et barèmes des professionnels de l'enseignement fondamental et secondaire de tous les réseaux en Communauté française de Belgique.

Elle vise également à garantir la priorité aux titres requis sur les titres suffisants et à instaurer un régime de titres en pénurie.

Le titulaire de l'AESS pourra connaître les fonctions qu'il peut exercer et les barèmes dont il peut bénéficier [en cliquant ici](#).

L'université ne peut être tenue pour responsable des problèmes que l'étudiant pourrait éventuellement rencontrer ultérieurement en vue d'une nomination dans l'enseignement en Communauté française de Belgique.

PÉDAGOGIE

Les parcours proposés par le biais des finalités et des cours au choix offrent de nombreuses occasions de rendre l'étudiant de plus en plus « responsable de sa formation » et en même temps de ses choix progressifs de vie professionnelle.

Les différents domaines d'études du programme (linguistique et littérature des trois langues germaniques) offrent en effet un ensemble de cours cohérent.

Dans les modalités qui contribuent à favoriser l'interdisciplinarité, il y a la possibilité d'inclure dans le programme des cours d'autres disciplines (volet optionnel). En fin de compte, c'est le choix de l'étudiant (orienté vers les cours interdisciplinaires du programme) qui sera déterminant.

Un deuxième point fort est la variété de stratégies d'enseignement (y compris l'e-learning) : l'utilisation des multi-médias pour les cours en langues étrangères, l'exploitation des possibilités offertes par lcampus, et l'alternance entre enseignement transmissif et guidance plus centrée sur les étudiants.

Un troisième point est la diversité de situations d'apprentissage : travail individuel et en groupes, en séminaires et cours magistraux, et le tutorat pour le mémoire.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que l'évaluation de séminaires impliquera une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Certaines matières, axées sur le développement des compétences de recherche et de critique personnelle, font l'objet de présentations et de discussions échelonnées au cours du quadrimestre (évaluation permanente).

L'étudiant rédige son mémoire de master dans une des deux langues inscrites à son programme et y adjoint un résumé en français.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Dans le cadre de leurs études, les étudiant-es du programme de [Master \[120\] en langues et lettres modernes, orientation germaniques](#) sont encouragés à :

- effectuer un **séjour d'études** d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des [nombreuses universités](#) avec qui la Faculté de philosophie, arts et lettres a conclu des accords de partenariat, en Europe grâce au programme Erasmus+, en Suisse grâce au programme SEMP, ou dans le reste du monde grâce au programme FAME/Mercator, ou
- effectuer un **séjour d'études** d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des universités partenaires en Flandre, grâce au programme Erasmus Belgica, et/ou
- effectuer un **stage** en Belgique ou à l'étranger, dans la perspective de leur mémoire de fin d'étude et/ou dans le cadre de leur finalité.

Le séjour d'étude peut être combiné avec un stage.

Le séjour d'études est conseillé au second quadrimestre du premier bloc annuel ou au premier quadrimestre du second bloc annuel.

Remarque : tous les cours de la finalité didactique doivent être impérativement suivis à l'UCLouvain.

Par ailleurs, en application de la convention UCLouvain – KU Leuven, des cours peuvent être empruntés de façon isolée au programme de la KU Leuven.

Pour en savoir plus :

Faculté

Entité de la structure

SSH/FIAL

Dénomination

Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)

Secteur

Secteur des sciences humaines (SSH)

Sigle

FIAL

Adresse de l'entité

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 48 50

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyenne : Elisabeth Degand
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole de langues et lettres (ELAL)

Responsable académique du programme: [Ferran Suner Munoz](#)

Jury

- Présidente: [Magali Paquot](#)
- Secrétaire: [Ben De Bruyn](#)
- 3e membre du jury restreint: [Fanny Meunier](#)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: info-fial@uclouvain.be